



Invitation presse

20 ans du Registre des victimes d'accident de la circulation du Rhône

Emmanuel Barbe, *délégué interministériel à la sécurité routière*,

Bernard Laumon, *président du comité des experts auprès du conseil national de la sécurité routière et directeur du département transport, santé et sécurité à l'Ifsttar*,

Étienne Javouhey, *président de l'Arvac*,

Ont le plaisir de vous convier à une journée de conférences et de débats

à l'occasion du 20e anniversaire du registre des victimes d'accident de la circulation du Rhône

**Le mercredi 14 octobre de 8 h 30 à 19 h
au château de Montchat à Lyon**

La journée se clôturera par une intervention du délégué interministériel à la sécurité routière et sera suivi d'un point presse à 17 h 30.

Organisée par l'Ifsttar et l'Arvac, cette journée a vocation à mettre en lumière l'utilité de ce registre et ses évolutions depuis sa création. Sa qualité et son originalité en ont fait un outil indispensable pour mieux connaître en France les enjeux de la sécurité routière, son ampleur, sa gravité et ses facteurs de risque. Grâce à un réseau de plus de 250 services ou structures impliqués dans la prise en charge de ces victimes, les circonstances de leur accident, leurs caractéristiques individuelles, leur bilan lésionnel et leur parcours de soins peuvent désormais être analysés et exploités par les chercheurs et les cliniciens. Actuellement, près de 8 000 victimes sont ainsi incluses annuellement dans ce Registre.

Le Registre est désormais reconnu au niveau national et international comme un outil de recherche et de surveillance épidémiologique et est devenu un outil d'aide à la décision publique en matière de sécurité routière.

Contact presse : Émilie VIDAL - 01 81 66 82 15 - 06 19 71 21 95 - emilie-vidal@hotmail.fr

Accès :

Château de Montchat 51, rue Charles Richard 69 003 Lyon

Par la route : A6 / A7 / A42 / A43, puis périphérique sortie Lyon-Montchat

Transport :

Tramway : ligne T3, station Reconnaissance-Balzac (à 300 mètres) Métro : ligne D, station Grange-Blanche (à 1 000 mètres)